

Le Rhin inférieur chez Tacite : entre représentation d'une frontière et situation frontalière au I^{er} siècle de notre ère

Mélissa S.-Morin

Résumé

Au début du I^{er} siècle de notre ère, à la suite de l'échec romain de la conquête de la Germanie transrhénane, une frontière administrative fut établie sur le Rhin inférieur. Deux tendances historiographiques orientèrent l'étude de cette région frontalière : d'abord, la conception classique des frontières romaines aborda le Rhin en tant que limite linéaire, fixe et militaire, puis, à partir de la fin des années 1980, le secteur rhénan fut plutôt étudié en tant que zone frontalière favorisant les interactions entre les deux rives. Ces deux représentations frontalières du Rhin inférieur se retrouvent chez l'historien latin Tacite, mais ne semblent toutefois pas avoir une même fonction ; elles sont plutôt complémentaires et non en opposition. Elles permettent de concevoir un possible reflet à la fois de la réalité frontalière de la région et de la représentation sociale romaine du fleuve.

Conséquemment à l'échec romain de la conquête de la Germanie transrhénane au début du I^{er} siècle de notre ère, une frontière administrative fut établie sur le Rhin inférieur, créant ainsi un creuset de civilisation issu d'une concentration légionnaire soutenue et de la présence de communautés civiles indigènes. L'étude de cette région frontalière de l'Empire romain alimenta les travaux de plusieurs générations d'historiens et fut toujours fidèlement guidée par des tendances historiographiques dominantes. D'abord, la frontière rhénane fut abordée, selon la conception classique des frontières romaines héritée de l'essor de l'État-nation au XIX^e siècle, en tant que limite linéaire, fixe et militaire ayant pour objectif de diviser des territoires distincts et d'interdire les rapports culturels et sociaux¹. Toutefois, depuis la fin des années 1980, le Rhin est perçu selon un modèle intégrateur plutôt qu'hermétique² ; la conception d'une zone

frontalière favorisant les transferts culturels et socio-économiques est aujourd'hui appliquée à l'étude de l'ensemble des frontières romaines³. Par ailleurs, ces deux conceptions des frontières – soit en tant que frontière linéaire et en tant que zone frontalière – constituent en quelque sorte deux représentations d'une frontière pouvant trouver des appuis dans les sources anciennes. L'utilisation du concept de représentation⁴, en ce qui concerne l'étude des secteurs limitrophes de l'Empire romain, permet, d'une part, d'exploiter les sources écrites de façon à concrétiser les modèles présentés par les auteurs anciens, dans le cas présent, les portraits de la frontière rhénane, et permet, d'autre part, de vérifier de quelles façons s'articulent ces modèles par rapport aux situations décrites.

Les deux courants historiographiques ayant orienté l'étude des frontières romaines jumelés au concept de représentation amènent à s'interroger sur la nature des propos présentés dans les sources littéraires, et particulièrement chez l'historien latin Tacite, au sujet de la frontière rhénane. Quelle est la représentation frontalière du Rhin inférieur spécifiquement chez Tacite, auteur ancien offrant la documentation la plus complète et la plus riche concernant la région rhénane au I^{er} siècle de notre ère?⁵ Cette problématique entraîne par ailleurs le questionnement beaucoup plus général, à savoir si une même source écrite peut fournir plusieurs représentations d'un même objet qui ne s'avèreraient pas contradictoires, mais plutôt complémentaires. En effet, le discours taciteen offre deux représentations distinctes de la région rhénane, soit en tant que zone frontalière ou zone de convergence, ce qui est fidèle à la tendance historiographique actuelle, mais également en tant qu'élément diviseur. Ces deux conceptions ne s'inscrivent pas dans un même dessein et ne sont donc pas en opposition; elles permettent plutôt d'appréhender les propos de Tacite comme un possible reflet à la fois de la réalité et de la représentation sociale romaine du fleuve⁶.

Le Rhin inférieur au cœur d'une zone de convergence

Les œuvres de Tacite exposent, dans un premier temps, un fleuve situé au cœur d'une zone de convergence générée par des interactions multiples entre les deux rives. En considérant la localisation des établissements anthropiques, les multiples franchissements du fleuve et les contacts variés entre les populations riveraines, il semble que le Rhin inférieur, loin de dessiner la délimitation linéaire classique lui étant attribuée – à savoir une rive gauche exclusivement romaine opposée à une rive droite germanique – soit plutôt au centre d'un espace commun où interagissent des groupes humains, militaires et civils, romains et autochtones.

Premièrement, la localisation des implantations anthropiques mentionnées par Tacite⁷ permet de concevoir une occupation des deux rives du Rhin de la part des populations en présence. Les écrits tacitéens évoquent ainsi plusieurs peuples germaniques évoluant dans différents secteurs de la région rhénane. D'abord, nombreuses sont les mentions de nations autochtones occupant des territoires situés sur la rive droite – rive traditionnellement germanique – du Rhin. Tacite signale notamment les Usipètes, les Tenctères et les Chattes habitant dans la partie sud du cours inférieur, les Bructères vivant dans la vallée de la Lippe, affluent du Rhin, ainsi que les Frisons et les Ampsivariens qui occupèrent successivement les territoires situés près de l'embouchure du fleuve ainsi que les côtes de la mer du Nord⁸. La rive droite accueille donc des populations autochtones tout au long du cours inférieur du fleuve. Parallèlement, bien que de façon moins fréquente, Tacite fait également allusion à des Germains établis sur la rive occidentale du Rhin. Il insiste, entre autres, sur la présence des Ubiens, occupant le territoire de l'actuelle ville de Cologne, et des Cugernes, habitant des *pagi* entre le Rhin et la Meuse⁹. Par ailleurs, la présence germanique dans la région inclut également l'occupation des îles du delta du Rhin. Tacite situe essentiellement dans la zone insulaire de l'embouchure du Rhin le peuple des Bataves dont l'occupation était si bien fixée que les Romains désignaient leur île, la plus grande de la région, sous le nom d'île des Bataves¹⁰.

Quant aux établissements romains, principalement de nature militaire lors du I^{er} siècle¹¹, ils sont également allégués par Tacite dans l'ensemble de la région rhénane. Évidemment, de nombreux camps légionnaires et auxiliaires furent implantés sur la rive gauche du fleuve. Soulignons spécifiquement les sites de *Vetera*, *Bonna* et *Nouaesium* qui abritaient des quartiers d'hivers permanents des armées (*hiberna*)¹². De plus, une colonie de vétérans – *Colonia Claudia Augusta Ara Agrippinensium* – fut créée dans la cité des Ubiens, sur la rive gauche du Rhin, sous l'empereur Claude en 50¹³. Par ailleurs, Tacite note également des implantations romaines sur la rive droite ; il mentionne, d'une part, des *castella* – petits postes fortifiés – transrhénans dont celui d'Aliso, en bordure de la Lippe, ainsi que celui de Flève à l'embouchure du Rhin, près des rivages de la mer du Nord¹⁴, et évoque, d'autre part, des terres de pâturage que possédait l'armée romaine sur la rive droite du fleuve¹⁵. Enfin, les Romains étaient aussi présents sur les îles du delta rhénan. Outre les populations germaniques déjà évoquées, l'île des Bataves était ainsi l'hôte d'*hiberna* et de *castella* occupés par des cohortes auxiliaires¹⁶. Les Romains, de même que les peuples autochtones, ne limitèrent donc pas leur implantation à

une seule rive du Rhin. Leur occupation engloba l'ensemble de l'espace rhénan, amenant ainsi des franchissements multiples du fleuve.

Les écrits de Tacite signalent de nombreuses traversées du Rhin effectuées tant par les Romains que par les populations germaniques, démontrant ainsi l'interaction constante entre les deux rives, reflet de cette zone de convergence que forme la région rhénane. D'une part, certains passages du fleuve sont explicitement mentionnés par l'historien, grâce à l'utilisation de verbes traduisant le franchissement tels *transgredi*, *tramittere* ou *transcendere*, qui expriment véritablement l'idée de traverser, de passer au-delà, et impliquent donc un dynamisme frontalier¹⁷. De plus, les moyens utilisés pour franchir le Rhin sont parfois spécifiés par Tacite, notamment lorsque ce dernier emploie le terme *transnatare*, qui désigne l'action de traverser à la nage¹⁸ ou indique que le passage du fleuve se fait grâce à un pont ou sur des embarcations¹⁹. La construction de ponts représente d'ailleurs un exemple révélateur du désir de relier les deux rives du fleuve et de favoriser les rapports transfrontaliers en facilitant la traversée. Tacite évoque également à quelques reprises des franchissements à gué²⁰, donc à pied, généralement dans l'embouchure du fleuve puisque les zones deltaïques sont ponctuées de marécages où des gués peuvent régulièrement se former²¹. D'autre part, d'une façon fréquente, la traversée du Rhin n'est pas clairement mentionnée dans les textes, pouvant plutôt être déduite par le contexte du récit. Dans ce sens, le franchissement ne serait donc pas une entreprise exceptionnelle, inhabituelle ou même ardue puisque Tacite ne juge pas pertinent de le spécifier. Ainsi, la traversée du fleuve ne signifie ni le passage dans un autre territoire ni le fait de franchir une limite ou une frontière ; la traversée est plutôt incluse dans un mouvement, un déplacement général à l'intérieur d'un espace commun au centre duquel coule le Rhin. Par conséquent, cette circulation anthropique entraîna forcément des rapports entre les populations des deux rives.

Le discours taciteen permet de constater que de nombreux contacts de natures diverses s'orchestraient entre les communautés de la rive gauche et celles de la rive droite, créant ainsi un espace dynamique qui regroupe les différents acteurs rhénans. Tacite évoque d'abord l'existence de relations économiques illustrées, en particulier, par le commerce du vin romain chez les populations de la rive droite²² ainsi que par la présence de vivandiers et de négociants latins sur l'île des Bataves²³. Du point de vue militaire, outre les maints affrontements qui ont ponctué les rapports entre Romains et Germains tout au long du 1^{er} siècle, Tacite mentionne surtout la grande présence d'auxiliaires germaniques d'origine transrhénane

au sein de l'armée romaine. Identifiées notamment par l'expression *Germanorum auxilia*, ces cohortes étaient fournies par les peuples autochtones alliés de Rome²⁴. De plus, révélant les relations politiques existant dans la région, l'historien latin évoque le statut d'alliés – *socii* – accordé aux Bataves, aux Mattiaques²⁵ ainsi qu'aux Ubiens²⁶, atteste la soumission des Frisons à un tribut²⁷ et signale les négociations et pourparlers effectués entre Romains et Germains²⁸. Enfin, les écrits de Tacite démontrent de nombreux contacts interethniques, de nature sociale et culturelle, apparaissant dans la région. D'une part, la présence de groupes autochtones aux voisinages des camps militaires romains témoigne d'une interaction avec les légionnaires²⁹. D'autre part, la création d'une colonie de vétérans formée, tel qu'expliqué antérieurement, d'Ubiens et de colons romains engendra nécessairement des liens sociaux. Dans le livre IV des *Historiae*, Tacite prête ainsi ce discours à un chef ubien : « Ceux qui sont venus autrefois comme colons et qui se sont alliés à nous par des mariages, et les enfants de ces unions, ont ici leur patrie »³⁰. Ce passage reflète réellement le métissage culturel s'opérant dans la région.

Finalement, en considérant les établissements romains et germaniques situés sur les deux rives du Rhin inférieur, les multiples franchissements du fleuve ainsi que les contacts diversifiés entre les populations présentes, il semble clair que Tacite dépeint le Rhin à la fois comme le cœur d'une zone de convergence jumelant l'apport romain et germanique et comme le centre d'un espace de transition entre des régions internes et externes du point de vue de l'Empire romain.

Le Rhin inférieur : un élément diviseur ?

Parallèlement à la représentation « zonale » de la région rhénane, Tacite évoque régulièrement, de façon explicite et claire, le Rhin inférieur comme un élément divisant des territoires, des populations et des milieux naturels différents. Le fleuve est ainsi utilisé en tant que limite d'espaces déterminés, séparation entre des environnements opposés et enfin barrière défensive restreignant les déplacements. Cette représentation du Rhin comme élément diviseur apparaît cependant nettement comme un lieu commun – *topos* – littéraire alimenté par l'idéologie politique du I^{er} siècle et la conception augustéenne des frontières naturelles³¹.

Tout d'abord, Tacite utilise communément le Rhin afin de délimiter les territoires ou aires géographiques mentionnés. Le fleuve devient ainsi la limite d'espaces déterminés : limite de la Germanie libre, limite du territoire de certains peuples, limite de l'Empire romain. Dans ce sens, le pays des Germains est défini par Tacite comme l'espace situé entre

le Rhin et l'Elbe – *inter Rhenum Albimque* –, les deux fleuves parallèles formant ainsi respectivement les délimitations occidentale et orientale de la Germanie³². De façon plus spécifique, l'historien latin précise que les Frisons, tribu transrhénane, « sont bordés par le Rhin »³³, le cours inférieur du fleuve servant donc de limite au territoire occupé par ce peuple. Enfin, le Rhin est également présenté comme l'un des *veteres termini* – antiques frontières – de l'Empire romain. Le franchissement du fleuve, que ce soit par les troupes romaines ou par les Germains, symbolise généralement chez Tacite la pénétration en territoire ennemi. Pourtant, l'historien spécifie aussi que « la grandeur du peuple romain a porté au-delà du Rhin, au-delà des antiques frontières, le respect de son empire »³⁴ et conduit ainsi à l'idée que le fleuve, quoique pouvant être représenté du point de vue littéraire comme une frontière, ne constituait pas concrètement une limite fixe et linéaire au 1^{er} siècle.

De plus, le Rhin inférieur est fréquemment utilisé dans le discours de Tacite comme séparation entre des environnements anthropiques ou naturels distincts, voire contraires. D'une part, le fleuve incarne une division entre des groupements humains opposés. Utilisant une représentation du Rhin héritée de César³⁵, Tacite place ainsi le cours d'eau comme division entre les Germains et les Gaulois. Son traité ethnographique portant sur les Germains débute d'ailleurs en spécifiant que « la Germanie dans son ensemble est séparée des Gaulois, des Rhètes et des Pannoniens par deux fleuves, le Rhin et le Danube »³⁶. Dans le corpus taciteen, le fleuve constitue également une division entre les populations alliées et ennemies de Rome. Une différenciation est clairement faite entre les Germains cisrhénans, habituellement présentés par les sources littéraires comme des populations ayant été autorisées par les Romains à s'établir sur la rive gauche du fleuve en reconnaissance de leur fidélité³⁷, et les groupes transrhénans, qui inspiraient la terreur chez les Romains³⁸. De même, le fleuve figure chez Tacite la scission entre les peuples conquis et libres. Du côté oriental, se trouve la rive ennemie – *hostili ripae* –, habitée par des populations non soumises, alors que du côté occidental, vivent les Germains assujettis. Tacite attribue ainsi à Arminius, chef chérusque opposé à Rome, l'expression *uictam ripae* – rive vaincue – pour évoquer la rive gauche du fleuve³⁹. Toutefois, bien que ces représentations du Rhin comme séparation entre groupements humains antagonistes soient clairement perceptibles dans les écrits de Tacite, elles ne semblent pas décrire fidèlement la réalité frontalière puisque, tel que démontré précédemment, des populations germaniques occupaient la rive gauche du fleuve, des Germains transrhénans étaient auxiliaires dans l'armée romaine et certains peuples de la rive droite étaient soumis par Rome à un tribut.

D'autre part, le Rhin marque chez Tacite la division entre des milieux naturels distincts. L'historien latin oppose ainsi l'environnement naturel hostile de la Germanie – ses marécages, ses forêts, son climat – aux terres fertiles de la Gaule. Cette opposition est notamment manifeste dans un discours adressé aux Trévires et Lingons, peuples gaulois, et que Tacite prête au général romain Cerialis: «Les Germains ont toujours eu les mêmes raisons de passer dans les Gaules [...] afin de s'emparer, abandonnant leurs marécages et leurs déserts, de cette terre si fertile et de vos personnes»⁴⁰. Les territoires transrhénans sont d'ailleurs systématiquement présentés comme des contrées au climat difficile, rigoureux et froid, ponctuées de précipitations soudaines, abondantes et fréquentes ainsi que de marécages vastes et profonds⁴¹. Tacite utilise donc véritablement le Rhin afin de découper des environnements humains et naturels spécifiques. En allouant cette fonction frontalière de séparation au fleuve, celui-ci devient à l'évidence un élément diviseur.

Enfin, l'historien latin attribue parfois au Rhin un rôle de barrière restreignant les déplacements anthropiques. Dans ce sens, le fleuve est destiné à servir de protection à l'Empire. Il est représenté comme un obstacle naturel à la pénétration des Germains, mais également à la circulation romaine vers les territoires transrhénans. Préalablement, soulignons qu'au-delà de leur rôle de frontières, Tacite présente les grands fleuves périphériques, à savoir le Rhin, le Danube et l'Euphrate, en tant que clôtures – *saeptum* – et remparts – *munimenta* – de l'Empire⁴². Cette représentation est directement dérivée de la conception augustéenne des frontières naturelles, qui assoyait les limites du monde romain sur des éléments de l'environnement physique⁴³, et est ainsi liée à la représentation du Rhin en tant que limite d'un espace défini déjà évoquée. Elle est également cohérente avec l'idée, très présente chez Tacite, que le Rhin forme une barrière naturelle au passage des Germains autant qu'aux mouvements offensifs des Romains. D'abord, plusieurs passages du récit de l'historien latin démontrent indirectement que le Rhin est perçu comme un obstacle à la venue des Germains. Tacite mentionne ainsi le désir de détruire le pont établi devant *Vetera* afin d'empêcher les nations transrhénanes d'atteindre le camp romain⁴⁴. Il évoque également une augmentation de la surveillance militaire des rives du Rhin pour contrer un passage à gué éventuel des Germains lors d'une période exceptionnelle de sécheresse⁴⁵. Il est donc possible de déduire que le fleuve, lorsque son niveau d'eau est régulier, est considéré comme une barrière adéquate, difficile à franchir pour les populations autochtones. Cette idée contraste toutefois avec le qualificatif d'habiles nageurs que reçoivent les Germains et les nombreuses mentions de franchissements du fleuve à la nage⁴⁶. Parallèlement, le Rhin

constitue un obstacle, dans l'immédiat, pour le déplacement des Romains qui doivent mettre en place des moyens techniques, principalement des ponts ou des bateaux, afin d'assurer la traversée. Par conséquent, les armées romaines sont dépendantes des aménagements fluviaux et leurs mouvements peuvent ainsi être ralentis par le fleuve. Cette situation est traduite par Tacite dans le cinquième livre des *Historiae*: «les Romains manquaient de bateaux pour construire un pont et [...] leur armée ne passerait pas autrement»⁴⁷. L'obstacle formé par le Rhin s'avère cependant temporaire pour les troupes romaines puisque les moyens techniques sont généralement rapidement organisés. La conception du Rhin comme barrière limitant les déplacements anthropiques de façon permanente ne semble donc pas correspondre à la réalité frontalière déjà évoquée car, tel que mentionné précédemment, les franchissements du Rhin étaient nombreux. Elle constitue plutôt une interprétation de la rhétorique et du discours tacitéen.

L'œuvre de Tacite présente indéniablement le Rhin inférieur comme un élément diviseur: le fleuve est utilisé afin de délimiter des territoires ou espaces déterminés, il constitue régulièrement une séparation entre des groupes humains distincts ou des milieux naturels différents et, enfin, il est considéré comme une barrière pouvant restreindre les déplacements. Cette représentation du Rhin qui, à prime abord, contraste avec les multiples interactions entre les deux rives exposées antérieurement, semble plutôt être le reflet d'un projet politique et d'une représentation littéraire, voire sociale, du fleuve. Il s'agit d'une manifestation de la rhétorique et du discours augustéen dominant les représentations des frontières romaines pendant le I^{er} siècle de notre ère.

Les écrits de l'historien latin Tacite présentent ainsi deux représentations frontalières distinctes du Rhin inférieur au I^{er} siècle de notre ère. D'une part, la conception de la frontière rhénane en tant que zone frontalière à la fois romaine et germanique est perceptible par une occupation romaine et autochtone embrassant les deux rives du fleuve, par des franchissements multiples qui placent le Rhin au centre d'une zone de déplacements et par un grand nombre de contacts entre les populations des deux rives. D'autre part, Tacite représente le fleuve, conformément à la conception augustéenne des frontières naturelles, comme un élément diviseur évoquant une limite de territoire, une séparation entre des environnements distincts et une barrière défensive. Cette représentation du

Rhin ne signifie cependant pas, comme le présentait l'historiographie classique, une conception linéaire de la frontière rhénane. Celle-ci, tout en représentant un élément diviseur, doit être conçue non pas comme une ligne, mais comme une zone frontalière divisant et limitant des environnements naturels et anthropiques. De plus, cette représentation du fleuve, pouvant paraître en contradiction avec l'idée d'un espace frontalier intégrateur, s'avère plutôt supplétive puisqu'elle offre non pas un miroir de la réalité des populations frontalières, mais un miroir de la conception romaine des frontières et de la représentation politique et sociale que se faisait Rome du fleuve-frontière. Par ailleurs, il semble que les deux approches historiographiques différentes puissent être redimensionnées par l'examen de l'œuvre de Tacite. Cette analyse a ainsi tenté de concilier les valeurs politique, sociale et environnementale du Rhin inférieur et de la frontière rhénane.

Carte 1

Le delta rhénan à l'époque impériale romaine



Sources : D'après* Roger Dion, « Rhenus bicornis », *Revue des Études latines*, 42, 1965, p. 472-473.

*La carte a été légèrement modifiée, d'où le terme « d'après ».

Notes

1. L'un des pionniers en ce qui a trait à l'étude des frontières romaines fut l'historien allemand T. Mommsen qui analysa, à la fin du XIX^e siècle, les limites du monde romain par l'entremise de problématiques liées à l'histoire militaire et à la conception de systèmes défensifs linéaires. Les modèles développés par T. Mommsen furent ensuite étoffés notamment par E. Luttwak dont le livre *The Grand Strategy of the Roman Empire* constitue encore aujourd'hui un ouvrage de référence sur les frontières romaines, en dépit de la remise en question de certaines des théories y étant présentées. Voir Theodor Mommsen, *The provinces of the Roman Empire: From Caesar to Diocletian*, Volume 1, trad. William P. Dickson, New York, Scribner's Sons, 1887; Edward N. Luttwak, *The Grand Strategy of the Roman Empire: from the first Century A.D. to the third*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1976.
2. En 1988, B. Isaac publia une étude linguistique qui réfutait l'utilisation classique du terme latin *limes* traditionnellement associé à l'idée de frontière linéaire, obligeant une reconsidération de la conception classique des frontières romaines. Parallèlement, C. R. Whittaker, s'appuyant notamment sur les données archéologiques permettant de saisir les rapports transfrontaliers, envisagea ainsi les frontières romaines non pas comme des lignes, mais plutôt en tant que zones. Voir Benjamin Isaac, « The Meaning of *Limes* et *Limitanei* in Ancient Sources », *Journal of Roman Studies*, 78 (1988) p. 125-147; Charles R. Whittaker, *Les Frontières de l'Empire romain*, trad. Christian Goudineau, Paris, Belles-Lettres, 1989.
3. Voir notamment Jean-Michel Carrié, « 1993 : Ouverture des frontières romaines? », dans Aline Rousselle (dir.), *Frontières terrestres, frontières célestes dans l'Antiquité*, Paris, Presses universitaires de Perpignan, 1995, p. 31-53; Jean Peyras, « Frontières et écosystèmes », dans Robert Bedon et Ella Hermon (dir.), *Concepts, pratiques et enjeux environnementaux dans l'Empire romain*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2005, p. 67-76; David Potter, « Empty areas and Roman Frontier Policy », *American Journal of Philology*, 113, 2 (1992), p. 269-274; Yvon Thébert, « Nature des frontières de l'Empire romain : le cas germanique », dans Aline Rousselle (dir.), *op. cit.*, p. 221-235; William S. Hanson, « The Nature and Function of Roman Frontier », dans John C. Barret, Andrew P. Fitzpatrick et Lesley Macinnes (dir.), *Barbarians and Romans in North-West Europe from the Later Republic to Late Antiquity*, Oxford, BAR 471, 1989, p. 55-63.
4. Le sociologue J.-C. Abric définit la représentation comme « le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique. [...] Elle est déterminée à la fois par le sujet lui-même (son histoire, son vécu), par le système social et idéologique dans lequel il est inséré, et par la nature des liens que le sujet entretient avec ce système social ». La représentation traduit donc une image mentale construite d'une réalité avec laquelle l'homme entretient une relation directe ou indirecte. Voir Jean-Claude Abric, « L'Étude expérimentale des représentations sociales », dans Denise Jodelet (dir.), *Les Représentations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 1997 (1989), p. 206.
5. Mort au début du II^e siècle, l'historien latin Tacite est véritablement la pierre angulaire de toute étude concernant la région rhénane lors du premier siècle d'occupation romaine. Il a écrit plusieurs ouvrages connus de ses contemporains dont les sujets l'amènèrent régulièrement à traiter de la frontière germanique. En 98, il rédigea la Germanie (*De Origine et situ Germanorum*), un traité ethnographique et géographique portant sur la Germanie transrhénane. Il écrivit ensuite, au début du II^e siècle, deux ouvrages d'histoire politique et militaire : les Annales (*Ab excessu divi Augusti*)

relatant les événements s'étant déroulés sous les empereurs Julio-Claudiens, soit entre 14 et 68 de notre ère, et les Histoires (*Historiae*), qui portent sur les années 69-70. Par ailleurs, il est à noter que pour le présent article, les textes établis et traduits par les éditions des Belles-Lettres ont été privilégiés.

6. Il est impossible d'établir à partir des oeuvres tacitéennes si l'historien latin fut un témoin oculaire des réalités qu'il rapporte. Toutefois, Tacite puisa vraisemblablement certains renseignements chez Pline l'Ancien qu'il cite nommément (voir *Ann.* I, 69); ayant servi en Germanie inférieure au milieu du I^{er} siècle de notre ère, Pline fut un observateur direct des dynamiques sociales de la région et rédigea un ouvrage sur les guerres germaniques aujourd'hui perdu. Bien que la part de son expérience personnelle soit difficile à déterminer, il semble que Tacite ait tout de même bénéficié d'une documentation précise sur les plans géographiques et militaires.
7. Pour la localisation des sites et territoires mentionnés, se référer à la carte 1 en annexe.
8. *Usipi* (*Germ.*, XXXII); *Tencteri* (*Germ.*, XXXII; *Hist.*, IV, 64); *Chatti* (*Germ.*, XXXII; *Ann.*, I, 56); *Bructeri* (*Ann.*, I, 60); *Frisii* (*Germ.*, XXXIV; *Ann.*, IV, 73; XIII, 54; *Hist.*, IV, 15); *Ampsiuarii* (*Ann.*, XIII, 55). Les Romains utilisaient le terme générique de « Germains » pour identifier les différents peuples transrhénans. Les Germains, comme entité ethnographique, sont en fait une création celte ou latine servant à définir des populations culturellement similaires. Voir notamment Malcolm Todd, *Les Germains: Aux Frontières de l'Empire romain (100 av. J.-C. à 300 ap. J.-C.)*, Trad. Claire Sorel, Paris, Armand Colin, 1990, p. 36; Herwig Wolfram, *The Roman Empire and its Germanic Peoples*, Trad. Thomas Dunlap, Berkeley, University of California Press, 1997, p. 4.
9. *Vbii* (*Germ.*, XXVIII); *Cugerni* (*Hist.*, IV, 26). Pour ce qui est du terme *pagus*, généralement traduit dans le contexte de la Gaule romaine par « terre » ou « canton », se référer à Michel Tarpin, *Vici et pagi dans l'Occident romain*, Rome, École française de Rome, 2002, p. 31-37.
10. *Insula Batauorum* (*Ann.*, II, 6; *Hist.*, IV, 18; *Hist.*, V, 23). Selon la description de Tacite, l'île des Bataves divise le Rhin, jusqu'alors contenu dans un seul lit, en deux bras: « *Nam Rhenus uno alveo continuus [...] apud principium agri Bataui uelut in duos amnes diuiditur* » (*Ann.*, II, 6). Par ailleurs, Tacite précise en outre que les Bataves, en plus d'occuper une île du delta, étaient également implantés sur la rive gauche du fleuve, témoignage d'une occupation humaine plaçant le Rhin au centre de l'espace habité: « Les Bataves [...] s'établirent à l'extrémité, alors inhabitée, de la côte gauloise et dans une île entourée de hauts-fonds [...] » – « *Bataui [...] extrema Gallicae orae uacua cultoribus simulque insulam inter uada sitam occupauere [...]* » (*Hist.*, IV, 12).
11. Bien que la quasi-totalité des installations romaines en Germanie inférieure au I^{er} siècle soit de nature militaire, Tacite indique la présence d'une foule de non-combattants (*imbelli turba*) dans les camps romains (*Hist.*, IV, 23; 35).
12. *Vetera*, situé près de l'actuelle ville allemande de Xanten (*Ann.*, I, 45; *Hist.*, IV, 22-23; V, 16); *Bonna*, l'actuelle ville de Bonn (*Hist.*, I, 57; V, 22); *Nouaesium*, sur le site de l'actuelle ville de Neuss (*Hist.*, IV, 35; V, 22). Tacite mentionne également des quartiers d'été (*aestriua*) installés chez les Ubiens (*Ann.*, I, 31) ainsi que les camps de *Gelduba*, entre *Nouaesium* et *Vetera* (*Hist.*, IV, 26-27) et de *Grinnes* et *Vada*, dont les localisations exactes demeurent inconnues, mais qui, selon J. Hellegouarc'h, seraient situés dans la zone deltaïque, entre le Rhin et la Meuse (*Hist.*, V, 20-21). Voir Tacite, *Histoires. Livres IV et V*, texte établi et traduit par Henri Le Bonniec, annoté par Joseph Hellegouarc'h, Paris, Belles-Lettres, 1992, p. 205, note 3.

13. La colonie, située sur le site de l'actuelle ville de Cologne, était donc constituée d'Ubiens et de colons romains (*Ann.*, XII, 27; XIII, 57; *Hist.*, I, 57; IV, 65). Sous l'empereur Trajan (98-117), une nouvelle colonie fut fondée – *Colonia Ulpia Traiana* – près du camp de *Vetera*.
14. *Castellum Alisonem* (*Ann.*, II, 7); *Fleuum* (*Ann.*, IV, 72).
15. Dans le livre XIII des Annales, Tacite explique que les Frisons, peuple transrhénan, s'approchèrent de la rive du Rhin et vinrent s'installer sur des terres vacantes réservées aux troupes romaines : « [...] *Frisii [...] admouere ripae agrosque uacuos et militum usui sepositos insedere* [...] » (*Ann.*, XIII, 54). Au chapitre suivant, l'historien latin indique que sur ces terres laissées en friche étaient parfois transportés le bétail et les troupeaux de l'armée : « [...] *pecora et armenta militum aliquando transmitterentur* » (*Ann.*, XIII, 55).
16. *Hist.*, IV, 15; 18; V, 23.
17. *Transgredi* (*Germ.*, II; XXVIII; *Ann.*, XII, 27; XIII, 56); *tramittere* (*Ann.*, I, 49; XIII, 55; *Hist.*, V, 19); *transcendere* (*Ann.*, IV, 73; *Hist.*, V, 24).
18. *Hist.*, V, 18; 21. Les exemples de franchissements du Rhin à la nage mentionnés par Tacite sont exclusivement des traversées faites par les Germains. En fait, l'historien latin indique que le soldat romain a peur de nager, tandis que les Germains sont habitués au cours d'eau : « *quippe miles Romanus [...] nandi pauidus, Germanos fluminibus suetos* [...] » (*Hist.*, V, 14).
19. Passage sur pont (*Ann.*, I, 49; 69; IV, 73; *Hist.*, V, 20); utilisation d'embarcations (*Ann.*, I, 70; *Hist.*, IV, 15; V, 21).
20. La découverte et l'utilisation de passages à gué nécessitent une expérience notoire des milieux palustres et des régions deltaïques et impliquent une grande connaissance du terrain. On remarque que tous les passages à gué mentionnés pour le I^{er} siècle sont faits par des autochtones (*Ann.*, IV, 73; *Hist.*, IV, 26).
21. P. Leveau décrit le delta comme « une plaine formée par l'accumulation d'une masse d'alluvions à l'embouchure d'un fleuve à forte charge sédimentaire qui s'y divise en bras aux tracés instables. [...] il s'agit de milieux instables, disputés entre les eaux marines et fluviales et la terre ». Philippe Leveau, « Comprendre les environnements pour prévenir les catastrophes : la place de l'historien et de l'archéologue dans l'évaluation du risque », dans Bedon et Hermon (dir.), *op. cit.*, p. 104. Sur la question du delta du Rhin à l'époque romaine, voir, entre autres, Chantal Vogler, « Le Rhin de César à Théodose », dans Pierre Racine (dir.), *Fleuves, rivières et canaux dans l'Europe occidentale et médiane. Actes du Colloque de Strasbourg (1^{er} et 2 décembre 1995)*, Nancy, CNDP/CRDP, 1997, p. 88-89 et 95; Roger Dion, « Rhenus bicornis », *Revue des Études latines*, 42, 1965, p. 469-499.
22. Dans sa description ethnographique de la Germanie, Tacite stipule que les Germains « les plus proches de la rive achètent aussi du vin » – « *proximi ripae et unum mercantur* » (*Germ.*, XXIII).
23. *Hist.*, IV, 15; 22. Tel que mentionné précédemment, cf. *supra* note 11, Tacite signale également la présence d'une population civile dans les camps romains qui, selon M. Reddé, inclurait des marchands et commerçants. Voir Michel Reddé, « De la conquête de la Germanie à la garde du Rhin », dans Michel Reddé (dir.), *L'Armée romaine en Gaule*, Paris, Errance, 1996, p. 110. Pour ce qui est de l'économie frontalière de la Germanie inférieure, voir Michael Fulford, « Roman and Barbarian: the Economy of Roman Frontier Systems », dans Barret, Fitzpatrick et Macinnes (dir.), *op. cit.*, p. 81-95.

24. Tacite parle ainsi de *Germanorum auxilia* (*Hist.*, I, 52; 61), de *peditum Germanorum* ou fantassins germains (*Ann.*, IV, 73) et précise parfois l'origine ethnique des troupes auxiliaires: Bataves (*Ann.*, II, 8; *Hist.*, I, 59; IV, 12; 15; 18; 24), Canninéfates (*Ann.*, IV, 73), Tongres et Nerviens (*Hist.*, IV, 15-16), Ubiens (*Hist.*, IV, 18; 28).
25. Les Bataves et les Mattiaques bénéficient d'une alliance – *societas* – avec Rome (*Germ.*, XXIX).
26. *Ann.*, XII, 27.
27. *Ann.*, IV, 72.
28. Tacite mentionne, entre autres, les contacts entre Ségimond, noble de la nation transrhénane des Chérusques, et les chefs des armées romaines de Germanie (*Ann.*, I, 57) ainsi que les pourparlers avec les Ampsiviariens (*Ann.*, XIII, 55) et les Frisons (*Ann.*, XI, 19; XIII, 54).
29. *Hist.*, I, 53; II, 27. Tacite souligne même une querelle entre un artisan romain et un soldat batave dans le camp de la XIV^e légion (*Hist.*, II, 66).
30. «*Deductis olim et nobiscum per conubium sociatis quique mox prouenerunt haec patria est*» (*Hist.*, IV, 65). Au sujet de la colonie, voir *supra* note 13.
31. Issue de la période d'expansion territoriale sous Auguste, l'idéologie des frontières naturelles considérait l'Empire romain comme une entité géographique et stratégique cohérente encadrée par des éléments de l'environnement physique, principalement les grands fleuves, c'est-à-dire le Rhin, le Danube, l'Euphrate. Voir Fergus Millar, «*Emperors, Frontiers and Foreign Relations, 31 B.C. to A.D. 378*», *Britannia*, 13 (1982), p. 19-20; Isaac, *loc. cit.*, p. 131-132; Charles R. Whittaker, «*Supplying the system: Frontiers and Beyond*», dans Barret, Fitzpatrick et Macinnes (dir.), *op. cit.*, p. 64. Outre Tacite, cette conception des limites de l'Empire se retrouve chez plusieurs autres auteurs anciens dont Strabon (*Géographie*, IV), Stace (*Siluae*, V, 1), Pline l'Ancien (*Naturalis Historia*, IV, 19), Pomponius Mela (*De Chorographia*, II, 5), Suétone (*Diuus Iulius*, XXV).
32. *Ann.*, I, 59; II, 14; 22. Strabon (*Géo.*, VII, 1, 4) indique que la distance entre le Rhin et l'Elbe est de 3 000 stades – «*Διέχει δὲ τοῦ Ἰαλβίου ὁ Ῥήνος περὶ τρισηχίλιους σταδίων [...]*» –, soit environ 550 km (un stade grec mesurant 184 m) alors que Velleius Paterculus (*Hist. Rom.*, II, 106) parle plutôt de 400 milles entre les deux fleuves – «*[...] ad quadringentesimum miliarium a Rheno usque ad flumen Albim [...]*» –, soit approximativement 590 km (un mille romain correspondant à 1 482 m). La distance entre le Rhin et l'Elbe est en réalité d'environ 450 km.
33. «*Rheno preatexuntur*» (*Germ.*, XXXIV).
34. «*[...] protulit enim magnitudo populi Romani ultra Rhenum ultraque ueteres terminos imperii reuerentiam*» (*Germ.*, XXXIX).
35. Au milieu du I^{er} siècle avant notre ère, César présentait déjà le Rhin, tout au long de ses commentaires sur la Guerre des Gaules – *Bellum Gallicum* –, comme étant la séparation entre les Germains et les Gaulois. Dès le premier chapitre du livre I, César évoque les Germains «*qui habitent au-delà du Rhin*» – «*qui trans Rhenum incolunt...*» (*B. G.*, I, 1).
36. «*Germania omnis a Gallis Raetisque et Pannoniis Rheno et Danuuiio fluminibus [...]* separatur» (*Germ.*, I). Les provinces romaines de Rhétie et de Pannonie, occupées respectivement par les Rhètes et les Pannoniens, sont situées au sud du Danube.
37. L'exemple le plus cité par les auteurs anciens est évidemment la migration des Ubiens orchestrée par Agrippa en 38 avant notre ère: «*... ayant jadis passé le fleuve et, après essai de leur fidélité, été installés sur la rive du Rhin...*» – «*[...] transgressi olim et experimento fidei super ipsam Rheni ripam collocati [...]*» (*Germ.*, XXVIII).

38. Dans le livre V des *Historiae*, Tacite indique que la terreur qu'inspiraient les peuples transrhénans permettrait à ceux-ci d'écraser les forces romaines : « ... *Transrhénano-rum gentes, quarum terrore fractae populi Romani vires obtulerentur* » (*Hist.*, IV, 76).
39. *Ann.*, I, 59. Arminius est le chef germain qui, en 9 de notre ère, manœuvra l'anéantissement des trois légions et neuf corps auxiliaires commandés par P. Quintilius Varus en Germanie, soit près de 20 000 soldats, infligeant ainsi à Auguste la plus importante défaite de son principat. Voir Peter S. Wells, *The Battle that stopped Rome: Emperor Augustus, Arminius, and the Slaughter of the Legions in the Teutoburg Forest*, New York, W.W. Norton & Company, 2003.
40. « *Eadem semper causa Germanis transcendendi in Gallias [...] ut relictis paludibus et solitudinibus suis fecundissimum hoc solum uosque ipsos possiderent* » (*Hist.*, IV, 73).
41. Tacite parle ainsi de climat âpre – *asperam caelo* – (*Germ.*, II) et dur – *truculentia caeli* – (*Ann.*, II, 24), d'étés courts et d'hivers précoces – *brevi aestate et praematura hieme* – (*Ann.*, II, 5), de pluies redoutées – *imbres metuebatur* – (*Ann.*, I, 56), soudaines – *subitos imbres* – (*Ann.*, II, 7), abondantes – *fusus imbribus* – (*Hist.*, V, 18) et répétées – *crebris imbribus* – (*Hist.*, V, 23) de même que de marais humides – *umido paludum* – (*Ann.*, I, 61), vastes – *uastas paludes* – (*Ann.*, I, 63) et profonds – *profundas paludes* – (*Ann.*, I, 67).
42. « [...] des fleuves lointains servaient de clôture à l'Empire » (t.d.a.) – « ... *amnis longinquis saeptum imperium* » (*Ann.*, I, 9); « [...] les cours d'eau [...] ces antiques remparts de l'Empire [...] » – « ... *amnes [...] uetera imperii munimenta* [...] » (*Hist.*, IV, 26).
43. Voir *supra* note 31.
44. *Ann.*, I, 69.
45. « [...] par suite d'une sécheresse inouïe sous ce climat [...] des postes avaient été établis tout au long de la rive pour empêcher les Germains de passer à gué [...] » – « [...] *incognita illi caelo siccitate [...] dispositae per omnem ripam stationes, quae Germanos uado arcerent* [...] » (*Hist.*, IV, 26).
46. *Ann.*, II, 8; *Hist.*, IV, 12; V, 14; 16; 21; 22.
47. « [...] *deesse naues efficiendo ponti neque exercitum Romanum aliter transmissurum* » (*Hist.*, V, 19).